



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection générale
des finances

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT
D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS AU
PÔLE AUDIT

Session hiver 2025

**RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT
D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS AU PÔLE AUDIT**

Session hiver 2025

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE DE LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT ET DES LAUREATS DES SESSIONS 2023 A 2025.....	1
1.1. Présentation générale de la procédure de recrutement.....	1
1.2. Lauréats des sessions 2023 à 2025.....	2
2. BILAN DES ETAPES DE SELECTION	3
2.1. Étape 1 : entretien de mise en situation et test écrit.....	3
2.1.1. <i>Présentation</i>	3
2.1.2. <i>Observations du jury</i>	3
2.2. Étape 2 : entretien de motivation.....	4
2.2.1. <i>Présentation</i>	4
2.2.2. <i>Observations du jury</i>	4
2.3. Étape 3 : entretien final	5

1. Présentation générale de la procédure de recrutement et des lauréats et lauréates des sessions 2023 à 2025

1.1. Présentation générale de la procédure de recrutement

Le pôle Audit de l'Inspection générale des finances (IGF) est composé d'une équipe d'une quinzaine d'auditrices et auditeurs. Le pôle a quatre missions :

- ◆ il constitue l'équipe permanente de l'audit interne des ministères économiques et financiers ;
- ◆ Il réalise des audits d'entreprises privées bénéficiaires de soutiens à l'exportation ou de prêts du fonds de développement économique et social (FDES) ;
- ◆ Il audite les mesures du plan France Relance financées par l'Union européenne dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience ainsi que du dispositif de coordination du déploiement en France de cette facilité ;
- ◆ Il est le pôle expert de l'IGF en matière d'audit financier et de maîtrise des risques.

Le pôle est dirigé par un inspecteur général des finances, également responsable de l'audit interne ministériel, dans le cadre de l'organisation définie par le décret n° 2013-345 du 23 avril 2013.

La procédure de recrutement des auditeurs et auditrices concerne :

- ◆ des personnes justifiant d'une expérience professionnelle réussie d'au moins cinq ans en audit (externe et/ou interne) ;
- ◆ des personnes justifiant d'une expérience professionnelle réussie d'au moins cinq ans d'encadrement ou de conduite de projets dans les domaines de la gestion, du droit, des ressources humaines ou des systèmes d'information.

L'appel à candidatures a été ouvert le 19 septembre 2025 pour une durée de deux mois. Les étapes de sélection ont eu lieu à partir de novembre 2025 pour une prise de poste effective au 1^{er} avril 2026.

La procédure de recrutement, qui comprenait un test écrit et trois entretiens selon le détail figurant dans l'appel à candidatures, a suivi dans l'ensemble les mêmes étapes que toutes les sessions précédentes.

Le nombre de candidatures à la session 2025 était de 70 (cf. tableau 1), soit 34 candidats et 36 candidates.

Les candidatures devaient comprendre un curriculum vitae, une lettre de motivation et les coordonnées de deux personnes à contacter pour prise de références.

Les candidats et candidates présentaient des profils diversifiés. 21 travaillaient déjà dans les ministères économiques et financiers, dont 12 à la direction générale des finances publiques. Sur les 49 personnes qui n'étaient pas des agent(e)s des ministères économiques et financiers, 33 travaillaient dans d'autres administrations ou établissements publics. L'expérience professionnelle moyenne était d'environ 15 ans, au même niveau que l'expérience médiane. Parmi les 70 candidatures reçues, 39 affichaient des expériences dans les domaines de l'audit, du contrôle interne ou de la maîtrise des risques et 42 disposaient d'expériences confirmées d'encadrement.

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS

Tableau 1 : Statistiques de la procédure de recrutement (session 2025)

Phase de la procédure de recrutement	Nombre de candidats et candidates	Taux de sélection par phase
Candidatures reçues	70	-
Candidats et candidates ayant passé le test	20	29 %
Candidats et candidates ayant passé le premier entretien	12	60 %
Candidats et candidates ayant passé le deuxième entretien	6	50 %
Candidats et candidates ayant passé le troisième entretien	3	50 %
Candidats et candidates recrutés	3	100 %

Source : Jury de sélection.

1.2. Lauréats des sessions 2023 à 2025

Tableau 2 : Lauréats hiver 2025

Nom et prénom	Contact
M. Alexandre BERNA	alexandre.berna@igf.finances.gouv.fr
M ^{me} Lauriane MARCEAU	lauriane.marceau@igf.finances.gouv.fr
M. Ardijan SAINOVIC	ardijan.sainovic@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

Tableau 3 : Lauréats printemps 2025

Nom et prénom	Contact
M ^{me} Sonia CHAN WAH	sonia.chan-wah@igf.finances.gouv.fr
M. Stéphane DALAIS	stephane.dalais@igf.finances.gouv.fr
M ^{me} Anne-Laure MOTTE	anne-laure.motte@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

Tableau 4 : Lauréates 2024

Nom et prénom	Contact
M ^{me} Louise PERBAL	louise.perbal@igf.finances.gouv.fr
M ^{me} Laurence THÉRY	
M ^{me} Annabelle WALGRAFFE	annabelle.walgraffe@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

Tableau 5 : Lauréate 2023

Nom et prénom	Contact
M ^{me} Audrey SABOURIN	audrey.sabourin@igf.finances.gouv.fr

Source : Jury de sélection.

Note : Audrey SABOURIN a été recrutée en tant qu'auditrice référente Audit financier

2. Bilan des étapes de sélection

2.1. Étape 1 : test écrit et entretien de mise en situation et de qualification des acquis professionnels

2.1.1. Présentation

Après la présélection des candidatures à partir des CV et lettres de motivation, vingt candidats et candidates (dont six candidates, soit un taux de féminisation de 30 %) ont été invités à passer un test écrit à l'issue duquel 12 candidats et candidates ont été conviés au premier entretien centré sur le test réalisé et la qualification des acquis professionnels.

Le test écrit vise à vérifier la capacité des candidats et candidates à analyser finement un sujet de mission, à rédiger de manière structurée et synthétique dans un style clair et concis et à se projeter concrètement dans l'exercice des fonctions d'auditeur/ d'auditrice au pôle Audit de l'IGF. Ce dernier applique les normes internationales d'audit interne entrées en vigueur le 9 janvier 2025 dont un extrait précisant les attendus pour la réalisation d'un audit a été communiqué aux candidats et candidates.

Les candidats et candidates ont reçu un dossier comportant une lettre de mission adressée au pôle Audit de l'IGF pour la réalisation d'un audit interne ainsi qu'un fonds documentaire sur le thème concerné. Il a été précisé que les documents non publics constitutifs du dossier devaient être considérés comme strictement confidentiels et ne devaient pas être diffusés en dehors de cette procédure de recrutement. En particulier, ils ne devaient être soumis à aucune solution d'intelligence artificielle ni diffusés sur un réseau social.

Il était demandé de rédiger une courte note précisant :

- ◆ les objectifs de l'activité examinée ;
- ◆ les potentiels risques significatifs au regard des objectifs de l'activité examinée ;
- ◆ une démarche d'audit pour évaluer le niveau de maîtrise de ces risques.

Aucune connaissance préalable du sujet de la mission ni maîtrise des techniques d'audit n'était attendue des candidats et candidates.

Les critères d'évaluation étaient :

- ◆ pertinence de l'approche proposée ;
- ◆ clarté du plan ;
- ◆ qualité rédactionnelle.

La note était à réaliser avec un logiciel de traitement de texte courant (Word, Open Office, Libre Office) et ne devait pas excéder trois pages (format A4, marges de 2,5 cm, police Cambria en taille 11, interligne simple). Elle était à structurer avec des titres apparents (parties et sous-parties).

2.1.2. Observations du jury

Les candidats et candidates ont pour la plupart bien respecté les consignes données pour le test écrit et produit des documents clairs et lisibles.

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS

Pour autant, si le temps contraint et les conditions du test ne sont pas totalement représentatifs d'un contexte réel de pratique professionnelle, il est à signaler que les programmes de travail proposés manquaient parfois de précision. Il est important, dans le cadre du test, d'être le plus précis possible sur le programme de travail, quitte à ne pas être exhaustif. Exemple : *pour les directions xxx, obtenir la liste des personnes en situation de handicap et vérifier les justificatifs (existence, validité...) pour toutes les personnes concernées recrutées la dernière année et pour une sélection aléatoire de 50 personnes parmi celles concernées présentes depuis plusieurs années.*

Au cours de l'entretien, le jury a observé une bonne compréhension par les candidats et candidates des attendus de la mise en situation, mais il a constaté que quelques-uns n'avaient pas compris que seraient approfondis pendant l'entretien les éléments du test écrit. Il recommande aux futurs candidats et candidates de bien insister dans leur présentation sur les objectifs de l'activité auditée et les risques associés, et d'explicitier la manière dont le programme de travail proposé permet d'apprécier le niveau de maîtrise de ces risques. S'agissant du premier entretien avec les candidats et candidates, chacun d'eux doit montrer comment son parcours antérieur lui permet de se projeter dans le poste, avec la mise en évidence de ses atouts.

2.2. Étape 2 : entretien de motivation

2.2.1. Présentation

L'entretien de motivation, avec le chef du pôle Audit et la directrice des talents de l'IGF, était centré sur le parcours, la motivation et l'aptitude à exercer les fonctions d'auditeur ou d'auditrice au sein du pôle Audit de l'IGF. Globalement, il a permis de mieux connaître leurs parcours, leurs motivations et leur aptitude à travailler à l'IGF.

2.2.2. Observations du jury

Dans leur grande majorité, les candidats et candidates ont fait preuve d'écoute et de spontanéité. Le jury a particulièrement apprécié les postulants capables de restituer la cohérence de leur parcours, les raisons les poussant à rejoindre le pôle Audit de l'IGF. Le jury s'est d'abord attaché à comprendre le parcours des candidats et candidates et à apprécier sa cohérence en leur permettant d'exposer sereinement leurs expériences passées, ce qu'ils ou elles en avaient retenu et comment ils ou elles se projetaient en tant qu'auditeurs et auditrices. À travers des questions souvent ouvertes, le jury a cherché à apprécier leurs qualités et compétences.

Le jury s'est aussi enquis des perspectives professionnelles envisagées par les candidats à court et moyen terme, afin de s'assurer avec les candidats que rejoindre le pôle Audit était cohérent avec ces aspirations.

Certains candidats et candidates issus des ministères économiques et financiers partageaient une forte culture directionnelle, en soulignant la variété des métiers et des enjeux, sans pour autant avoir fait preuve de curiosité pour le reste des politiques portées par ces ministères. Ainsi, des questions de premier niveau ont pu les déstabiliser, alors même que la fiche de poste précisait que les futurs auditeurs/auditrices avaient vocation « à contribuer à la transformation des ministères économiques et financiers. »

Par ailleurs, à de rares exceptions près, les candidats et candidates n'expriment pas clairement une motivation à contribuer à la production du pôle Audit. L'exposé de la motivation consiste généralement à :

- ◆ indiquer comment un passage au pôle Audit s'inscrit dans leur parcours (exemple : « après X années dans tel ministère, un passage au pôle Audit me permettrait de m'ouvrir des horizons plus interministériels pour la suite de ma carrière... ») ;

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS

- ◆ souligner en quoi leurs compétences leur paraissent utiles au pôle Audit.

Ces éléments sont importants, le jury a toujours veillé à s'assurer de la cohérence d'un passage par le pôle Audit avec le parcours du candidat et ses aspirations pour la suite de sa carrière. Mais il est également important que les candidats et candidates précisent leur motivation pour occuper le poste lui-même, pas uniquement la position de ce poste dans leur trajectoire professionnelle. Au-delà de la culture administrative classique, il est attendu que les candidats et candidates aient consulté les différents types de ressources : webinaires ou tout type de supports leur permettant de se faire une idée suffisamment précise des missions et du mode de fonctionnement de l'IGF. Des ressources peuvent être mobilisées pour se préparer, notamment les rapports d'activité [2023](#) et [2024](#) (présentation du pôle et parcours croisés d'auditrices). Le podcast [Ambition Publique](#) propose aussi un portrait d'un auditeur du pôle.

Par ailleurs, il est attendu des candidats et candidates qu'ils s'informent sur les activités, les ressources, l'organisation générale des ministères économiques et financiers avant l'entretien pour s'assurer de leur intérêt à contribuer à consolider les capacités de ces ministères à remplir leurs missions. De même, il est utile et fortement conseillé de se renseigner sur les politiques de soutien à l'exportation, qui sont l'objet de l'essentiel des audits en entreprises réalisés par le pôle.

Les candidats et candidates étaient invités à indiquer deux personnes de référence de leur choix, ces dernières ont été effectivement contactées pour les finalistes. Il est judicieux de les prévenir du processus de sélection en cours et du fait qu'elles sont susceptibles d'être approchées dans le cadre d'une prise de références.

2.3. Étape 3 : entretien final

Cet entretien a permis un échange très fluide, de grande qualité avec les trois candidats et candidates.

Cet entretien avec la cheffe du Service et une inspectrice générale des finances particulièrement compétente en matière d'audit interne vise à faire la synthèse des précédentes étapes de sélection et à préciser certains points.

L'entretien final a notamment permis de bien vérifier les compétences des candidats et candidates en matière d'audit interne, mais également de tester leur capacité à s'inscrire dans un collectif de travail exigeant, tant au niveau des savoir-être que des savoir-faire. Les éléments de motivation qui les animaient ont été approfondis lors de cet échange. La décision finale de recrutement a été prise par délibération de l'ensemble du jury, en confrontant les avis recueillis à l'occasion de chacune des trois étapes.

ANNEXE

APPEL À CANDIDATURES

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS – ANNEXE

Recrutement de deux à quatre auditrices ou auditeurs ayant une expérience confirmée d'encadrement ou de conduite de projets (A) –

Informations générales

Date limite d'envoi des candidatures	23/10/2025
Documents requis pour postuler	Curriculum Vitae Lettre de motivation (avec les coordonnées de 2 personnes à contacter pour prise de références)
Directions et Services	Inspection générale des finances (IGF)

Description du poste

Pays	France
Régions	Île-de-France
Départements	Paris (75)
Lieu d'affectation	IGF : 139, rue de Bercy, 75012 PARIS
Domaine et métier	Organisation, Contrôle et Évaluation – Auditrice / Auditeur interne
Intitulé du poste	Auditeurs/ Auditrices
Versant	Fonction publique de l'État
Catégorie	Catégorie A (Cadre)
Statut du poste	Vacant
Nature de l'emploi	Emplois ouverts aux titulaires et aux contractuels
Descriptif de l'employeur	<p>L'Inspection générale des finances exerce une mission générale de contrôle, d'audit, d'étude, de conseil et d'évaluation en matière administrative, économique et financière, pour le compte des ministres chargés de l'économie et du budget. Elle peut également recevoir des missions du Premier ministre.</p> <p>L'IGF s'appuie sur un collectif d'environ 150 collaborateurs, dont :</p> <ul style="list-style-type: none">- une trentaine d'inspectrices et inspecteurs généraux des finances ;- plus de soixante-dix inspectrices et inspecteurs des finances, inspectrices et inspecteurs des finances adjoints, inspectrices et inspecteurs stagiaires des finances et <i>data scientists</i> ;- une quinzaine d'auditrices et auditeurs au sein du pôle Audit ;- une quinzaine de collaborateurs affectés aux services administratifs et financiers.

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS – ANNEXE

<p>Descriptif de l'employeur (suite)</p>	<p>Les trois missions principales du <u>pôle Audit de l'IGF</u> sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être le principal contributeur à <u>l'audit interne</u> du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MEFI), du ministère chargé du budget et des comptes publics (MBCP) et du ministère de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique (MFPSTAP) : <ul style="list-style-type: none"> o en réalisant les missions inscrites au plan ministériel d'audit interne, le cas échéant en partenariat avec d'autres services d'audit des ministères économiques et financiers ; o en participant à l'administration de l'audit interne ministériel : analyse des risques, suivi des recommandations... ; - de réaliser des <u>audits d'entreprises privées bénéficiaires de soutiens à l'exportation</u> de la part de l'État ou de prêts du fonds de développement économique et social (FDES, prêts aux entreprises en difficulté) ; - d'auditer le déploiement des mesures du plan France Relance financées par l'Union européenne portées par le plan national de relance et de résilience (<u>PNRR</u>). <p>Le pôle est dirigé par un inspecteur général des finances, également responsable de l'audit interne ministériel, dans le cadre du décret n° 2013-345 du 23 avril 2013.</p> <p>Au sein de l'IGF, le pôle constitue une ressource experte en matière de maîtrise des risques / contrôle interne / audit interne, d'une part, et d'audit financier, d'autre part. L'IGF compte également deux autres pôles d'expertise : le pôle Economie et le pôle Science des données.</p>
<p>Description du poste</p>	<p>Être auditrice/auditeur au pôle Audit de l'IGF</p> <p>L'auditrice/auditeur évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de management des risques des entités auditées, leurs dispositifs de contrôle interne et de gouvernance. Elle/il fait des propositions pour renforcer leur efficacité afin d'aider l'organisation à atteindre ses objectifs. Elle/il fournit une assurance sur le degré de maîtrise des opérations et apporte des conseils pour l'améliorer.</p> <p>Ses activités principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribuer à l'analyse des risques permettant l'élaboration du plan d'audit interne ; - effectuer les missions d'audit interne (planifier, réaliser et communiquer les résultats de la mission) en mettant en œuvre une méthodologie rigoureuse répondant aux exigences professionnelles les plus élevées pour garantir la robustesse des constats ; formaliser ses constats et analyses dans des rapports comportant une opinion générale, une évaluation objective des points forts et des points faibles d'une organisation et des recommandations dans une perspective d'amélioration continue ;

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS – ANNEXE

	<ul style="list-style-type: none"> - participer au suivi de la mise en œuvre des recommandations ; - contribuer à l'amélioration continue des méthodes et outils du pôle. <p>Des déplacements ponctuels peuvent être nécessaires à la réalisation des missions.</p> <p>Les postes sont polyvalents : un membre du pôle Audit peut être amené à alterner des missions d'audit interne, des audits d'entreprises et des audits de mesures du plan national de relance et de résilience (PNRR).</p>
<p>Conditions d'exercice particulières</p>	<p>À titre indicatif, les dossiers suivants ont été récemment traités par le pôle Audit de l'IGF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - audit du fonctionnement global de l'association pour la gestion des restaurants des administrations des finances (AGRAF) ; - audit du dispositif de prévention des conflits d'intérêts à la nomination, au départ et en cas de cumul d'activités ; - audit des conditions d'attribution des aides et logements de l'association pour le logement du personnel des administrations financières (ALPAF) ; - audit de la programmation budgétaire du plan France Très haut débit ; - audit du pilotage du réseau des contrôleurs budgétaires en région ; - audit du calcul et du suivi du taux ministériel d'emploi des personnes handicapées ; - audits de la part française de valeur ajoutée réalisée par différentes entreprises bénéficiaires de dispositifs de soutien à l'export : industrie, chantiers navals, <i>etc.</i> ; - audits d'entreprises bénéficiaires du fonds de développement économique et social : industrie légère, industrie automobile spécialisée, <i>etc.</i> <p>Pour aller plus loin, voir sur le site internet de l'IGF : https://www.igf.finances.gouv.fr/sites/igf/auditeur-ou-auditrice.html</p>
<p>Description du profil recherché</p>	<p>Catégorie A/A+</p> <p>Le poste met en jeu des compétences de plusieurs ordres, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La capacité à établir des constats objectifs et à en analyser les causes, qui met en jeu des techniques d'audit ; - La capacité à formuler des recommandations, qui met en jeu la connaissance des organisations en général et celle de l'administration en particulier, ainsi que des compétences en contrôle interne / maîtrise des risques ; - La capacité à utiliser et analyser une comptabilité ;

	<ul style="list-style-type: none">- La capacité à communiquer efficacement tant à l'oral qu'à l'écrit. <p>Il n'est pas attendu des candidates et candidats et candidates qu'ils maîtrisent l'ensemble de ces compétences, mais ils doivent en maîtriser au moins une partie, et faire preuve d'une forte motivation pour acquérir les autres, ainsi que pour contribuer à la transformation des ministères économiques et financiers.</p> <p>Nous recherchons donc plus spécifiquement deux types de profils :</p> <ul style="list-style-type: none">- Soit des candidat(e)s justifiant d'une expérience professionnelle réussie d'au moins cinq ans en audit (externe et / ou interne) ;- Soit des candidat(e)s justifiant d'une expérience professionnelle réussie d'au moins cinq ans d'encadrement ou de conduite de projets dans les domaines de la gestion, du droit, des ressources humaines ou des systèmes d'information. <p><u>Savoirs</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint)- Compétences ou appétence marquée pour les sujets économiques et juridiques- Gestion budgétaire et comptable publique- Comptabilité privée et analyse financière- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des ministères économiques et financiers ou, <i>a minima</i>, appétence pour acquérir rapidement cette connaissance <p><u>Savoir-faire</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Développer une analyse et établir un diagnostic objectif- Conduire un entretien- Travailler en équipe- Rédiger avec clarté et concision <p><u>Savoir-être</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Dynamisme, aisance relationnelle- Sens de l'organisation et de l'autonomie- Rigueur, sens de l'analyse et sens critique- Aptitude au travail en équipe et dans des délais contraints- Capacités de dialogue et d'écoute- Discrétion <p>Les candidatures, comprenant un <i>curriculum vitae</i>, une lettre de motivation et les coordonnées de deux personnes à contacter pour prise de références, doivent être déposées au plus tard le 23 octobre 2025 sur Choisir le service public.</p>
--	--

RAPPORT DU JURY DE RECRUTEMENT D'AUDITRICES ET D'AUDITEURS – ANNEXE

	<p>Après une première sélection sur dossier, les candidat(e)s présélectionnés seront invités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un entretien centré sur une mise en situation et un test écrit visant à évaluer les capacités d'analyse, de raisonnement et de rédaction ; - un deuxième entretien centré sur le parcours, la motivation et l'aptitude à exercer les fonctions d'auditeur, avec le chef du pôle Audit et la directrice des talents de l'IGF ; - un troisième entretien également centré sur le parcours et la motivation, avec la cheffe du service de l'IGF et un(e) représentant(e) du service de l'IGF. <p>Les entretiens se dérouleront à compter du 17 novembre 2025 en vue d'une intégration au 1^{er} avril 2026.</p>
--	--

Compétences candidat

Compétences	CONNAISSANCES - Conduite et gestion de projet CONNAISSANCES - Droit/réglementation CONNAISSANCES - Gestion budgétaire et comptable SAVOIR-FAIRE - Analyser un projet, une démarche SAVOIR-FAIRE - Analyser une information, une donnée, une situation, un dispositif SAVOIR-FAIRE - Maîtriser les délais SAVOIR-FAIRE - Rédiger SAVOIR-FAIRE - Travailler en équipe SAVOIR-ÊTRE - Sens de l'analyse
Niveau d'études min. souhaité	Niveau 7 Master / diplômes équivalents
Niveau d'expérience min. requis	Confirmé
Langues	Anglais (C1 niveau autonome) souhaitable

Informations complémentaires

Télétravail possible	Oui
Management	Non

Renseignements et contact – Note : les candidatures se font obligatoirement depuis l'application

Date de vacances de l'emploi	01/04/2025
Personne ou service à contacter pour obtenir plus d'informations sur l'offre	Akim TAÏROU (akim.tairou@igf.finances.gouv.fr), chef adjoint du pôle Audit Sonia LEVERD (sonia.leverd@igf.finances.gouv.fr), directrice des talents de l'IGF